REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Département du territoire

Hospice général

uspi genève
union suisse des professionnels de l'immobilier

Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

<u>Concerne</u>: mise en demeure et possibilités d'aide financière

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu une mise en demeure en raison d'un retard pour le paiement du loyer de votre logement. Nous vous invitons par conséquent à régler votre arriéré dans les meilleurs délais, afin de conserver votre logement.

Il se peut néanmoins que vous vous trouviez actuellement en situation de difficulté financière. Or, des aides existent pour vous permettre de vous acquitter de vos loyers en retard.

L'État et l'Hospice général, en partenariat avec les propriétaires immobiliers, collaborent depuis le 1er juin 2022 dans le cadre du dispositif DOMOS qui permet, sous certaines conditions de ressources, de pouvoir bénéficier rapidement de la prise en charge de vos arriérés de loyer.

Il vous est peut-être possible de bénéficier de cette aide ou alors d'être orienté.e vers la structure adéquate afin de vous permettre de faire face aux difficultés financières que vous rencontrez actuellement.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à remplir <u>au plus vite</u> le formulaire figurant <u>au dos de la présente</u> et à le renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe à l'Unité soutien locataire de l'Hospice général.

En effet, si vous ne parvenez pas à régler au plus vite votre arriéré de loyer, vous risquez une résiliation de votre bail avec pour conséquence la perte de votre logement.

Si vous retournez le formulaire dans les meilleurs délais, cela permettra à l'Hospice général de prendre rapidement contact avec vous pour déterminer si vous êtes éligible à une aide financière dans le cadre du dispositif DOMOS. Si tel n'est pas le cas, les professionnel.les de l'Hospice général pourront au mieux vous orienter et vous conseiller afin que vous puissiez faire face à vos obligations contractuelles.

En espérant que vous saurez saisir l'occasion qui vous est offerte de mettre les meilleures chances de votre côté dans la préservation de votre logement, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

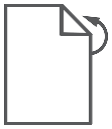

<u>Le formulaire se trouve au verso de ce courrier</u>

Hospice général

Formulaire de demande d'aide pour le maintien dans le logement

Nom:..... **Prénom:** .....

Co-titulaire du bail (Nom / Prénom) : .....

Adresse complète: .....

Téléphone: ..... **e-mail:** .....

Nationalité/permis: ..... **Date de naissance:** .....

État-civil:..... **Nombre d'enfants à charge :** .....

SITUATION LOGEMENT

Date de la mise en demeure: ..... **Montant du loyer (charges incluses):**.....

Montant de l'arriéré de loyer: ..... **Régie:** .....

Occupez-vous le logement concerné: **Oui** ☐ **Non** ☐

Nombre de personnes occupant le logement: .....

Commentaire: .....

SITUATION FINANCIERE & PROFESSIONNELLE

Montant du salaire net mensuel: ..... **Autres revenus:** .....

Origine des revenus (salaire, rente, etc.): .....

Montant de la fortune mobilière (argent que vous avez à disposition immédiatement par ex. solde du compte bancaire, compte épargne):

Percevez-vous une aide de l'Hospice général : **Oui** ☐ **Non** ☐

Commentaire: .....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous déjà bénéficié d'un fonds pour solder un arriéré de loyer : **Oui** ☐ **Non** ☐

Si oui, à quelle date : .....

Commentaires : .....

J'autorise l'unité soutien locataire de l'Hospice général à prendre contact avec moi, afin d'évaluer ma demande d'aide pour le maintien dans le logement.

Lieu et date : .....

Signature: .....

Merci de renvoyer ce formulaire à l'aide de l'enveloppe jointe avec une copie de la mise en demeure.

Vous pouvez également le photographier (signé!) avec un téléphone portable et l'envoyer à:

soutien-locataire@hospicegeneral.ch